

2026-03/08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-six, le 23 mars

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Luc ANTONINI, Marie MEYER, Jacques BERENGER, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Sophie LOPEZ, Jean-Claude RENUCCI, Stéphanie BRUYERE, Michel FIAT, Sandrine BUIRON, Bérengère GINOUX, Pascal MONTLAHUC, Philippe VERCHER, Emilie REBUFFEL, Donat BERTOZZI, Stéphanie FOULON, Basile TESTARD, Marie BOISNET, Eric JACOBI, Marie-Joëlle FOURNEL, Olivier MONERY, Timothée KOENIG

Absents excusés : Christiane TANZI (Pouvoir à Sandrine BUIRON), Karine CACHELEUX (Pouvoir à Marie MEYER).

Secrétaire de séance : Marie MEYER

PRESENTS : 25

VOTANTS : 27

**TARIFS DES SEJOURS ALSH 2026
CAMPING EN FRANCE ET SEJOUR EN ITALIE**

Monsieur le Maire informe le **Conseil municipal** que, dans le cadre de l'ALSH 2026, deux séjours sont organisés pour les jeunes de la commune :

- Un séjour camping au Camping du Pont d'Avignon, du **21 au 25 juillet 2026** ;
- Un séjour en Italie, du **4 au 8 août 2026**.

À cette occasion, les tarifs de participation des familles sont fixés comme suit :

Séjour au Camping du Pont d'Avignon :

- 80 € par participant.

Séjour en Italie :

- 300 € par participant.

Le Conseil municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **D'approuver** les tarifs de participation ci-dessus pour les séjours organisés dans le cadre de l'ALSH 2026 ;
- **De préciser** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget de l'exercice en cours.

Délibéré à Callian, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

La secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.